



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 19 décembre 2003

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 9 décembre 2003

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 23 décembre 2003

**Aménagement de l'Avenue de Paris - Mise en place d'une
infrastructure pour l'installation future d'un réseau de
télécommunication haut débit - Avenant n° 1 au marché souscrit
avec la Société ETDE - Réalisation d'une antenne rue de Souché**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Christabelle CHOLLET

Secrétaire de séance :

Monsieur Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Jeanine BIMES donne pouvoir à M. Luc DELAGARDE.
Mme Nathalie HIBERT donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à Mlle Fabienne RAVENEAU.
Mme Valérie UZANU donne pouvoir à Mme Nicole GRAVAT.
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Jacques LAMARQUE.
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.
Mme Danièle GANDILLON donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.
M. Alain GARCIA donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à M. Franck GIRAUD.
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.
M. Stéphane TRONEL donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

Excusés :

Conseillers :

Mme Catherine DEGUERCY, M. Jean-Louis EPPLIN

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 décembre 2003

Mademoiselle Fabienne RAVENEAU, Adjointe au Maire, expose :
Mesdames et Messieurs,
Après avis de la Commission d'Appel d'Offres
Après examen par la Commission Générale,
Sur proposition du Maire

Par délibération en date du 19 mai 2003, le Conseil Municipal a autorisé le lancement d'un Appel d'Offres pour l'implantation d'une infrastructure pour réseau de télécommunication haut débit sur le tronçon du carrefour Terraudière/Voltaire jusqu'au Pont SNCF en continuité de réseaux existants.

Le marché a été attribué à l'entreprise E.T.D.E.

La réalisation d'une antenne vers la rue de Souché sera construite à partir du réseau principal afin de donner suite à une demande de la Société Télécom Développement auprès de la Ville de Niort pour la réalisation d'un bouclage du réseau vers la rue de Bellune en 2004. Il est nécessaire de réaliser dès maintenant cette antenne sur la rue de Souché alors que les travaux d'aménagement de l'avenue de Paris sont en cours, ce qui permet d'éviter une intervention ultérieure.

La réalisation de cette infrastructure complémentaire au réseau prévu au marché E.T.D.E. chiffrée suivant les prix unitaires du bordereau, s'élève à 4 860,19 € T.T.C., ce qui représente 9,5 % d'augmentation de la masse des travaux portant le montant du marché global à :

$$51\,169,72\,€ + 4\,860,19\,€ = 56\,029,91\,€ \text{ T.T.C.}$$

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant correspondant.
- solliciter la Région pour une participation la plus élevée possible.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	4

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjointe au Maire

Fabienne RAVENEAU